

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR SELON VOTRE SITUATION FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE Fixée par l'arrêté du 14 Juin 2010

■ ÉTAT CIVIL

- Photocopie de la **carte nationale d'identité ou du passeport** pour chacune des personnes majeures à loger
- Photocopie **extrait d'acte de naissance ou du livret de famille** pour les enfants mineurs, les personnes mariées, veuves (ou certificat de décès)
- Titre de séjour en cours de validité** (ou récépissé de demande de renouvellement) pour toutes les personnes majeures qui vivront dans le logement.
- Photocopie du **jugement de tutelle ou de curatelle** le cas échéant.
- Photocopie de l'attestation d'enregistrement du PACS pour les personnes pacsées
- Personnes divorcées ou séparées :
 - extrait de jugement de divorce ou ordonnance de non-conciliation
 - prononcé de mesures d'urgence ou autorisation de résidence séparée
 - déclaration judiciaire de rupture de PACS
- Certificat de grossesse

■ RESSOURCES – SITUATION PROFESSIONNELLE

- Photocopie recto/verso de l'**avis d'imposition de l'avant dernière année (N-2)** pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement
- Photocopie recto/verso de la déclaration des revenus de l'année N (*en cas de baisse de ressources d'au moins 10% par rapport à l'année N-2*)
- Photocopie des 3 derniers bulletins de salaires ou attestation de l'employeur
- Photocopie recto/verso de l'avis de paiement de POLE EMPLOI
- Photocopie notification de pension de retraite ou d'invalidité
- Photocopie du bulletin de la sécurité sociale attestant le versement d'indemnités journalières
- Photocopie extrait de jugement justifiant le montant de la pension alimentaire reçue
- Photocopie de la notification CAF ou MSA pour le versement de prestations sociales et familiales (AAH / RSA / AF / PAJE / CF / ASF ...)
- Avis attribution de bourse pour les étudiants boursiers.
- Carte d'étudiant pour les étudiants / contrat de travail pour les apprentis.

■ LOGEMENT ACTUEL

- Photocopies du bail et quittance ou à défaut attestation du bailleur indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges
- Acte de propriété
- En cas d'hébergement, attestation de la personne ou de la structure qui vous héberge (en précisant depuis quelle date)

■ AUTRES DOCUMENTS

Relevé d'identité bancaire

Tout justificatif attestant du motif invoqué à l'appui de la demande de logement :

<input type="radio"/> Sans logement	Attestation d'un travailleur social, d'une association, ou certificat de domiciliation ou autre document démontrant l'absence de logement
<input type="radio"/> Logement non décent	Tout document démontrant l'indécence du logement (document établi par un service public, un travailleur social, photos, copie de jugement ...)
<input type="radio"/> Logement insalubre ou dangereux	Tout document démontrant l'insalubrité ou la dangerosité du logement
<input type="radio"/> Local impropre à l'habitation	Tout document démontrant le caractère impropre à l'habitation
<input type="radio"/> Logement repris ou mis en vente par son propriétaire	Lettre de congé adressée par le propriétaire ou jugement prononçant la résiliation du bail
<input type="radio"/> Procédure d'expulsion	Commandement de payer ou assignation à comparaître ou jugement prononçant l'expulsion ou commandement de quitter les lieux
<input type="radio"/> Violences familiales	Prononcé de mesures urgentes ordonnées par le Juge ou dépôt de plainte
<input type="radio"/> Coût du logement trop élevé	Quittance ou autre document démontrant les dépenses affectées au logement
<input type="radio"/> Handicap	Carte d'invalidité ou décision d'une commission administrative compétente (CDES, COTOREP, CDAPH) ou d'un organisme de sécurité sociale
<input type="radio"/> Raison de santé	Certificat médical
<input type="radio"/> Divorce, séparation	Jugement de divorce ou de séparation, déclaration de rupture de PACS ; ordonnance de non-conciliation ; prononcé de mesures d'urgence par le juge ; autorisation de résidence séparée
<input type="radio"/> Regroupement familial	Attestation de dépôt de demande de regroupement familial
<input type="radio"/> Assistant maternel ou familial	agrément
<input type="radio"/> Mutation professionnelle	Attestation de l'employeur actuel ou futur
<input type="radio"/> Rapprochement du lieu de travail	Pièce justifiant de la localisation de l'emploi actuel ou futur
<input type="radio"/> Accédant à la propriété en difficulté	Plan d'apurement de la dette ; démarches en cours attestées par un travailleur social ou une association ou autre document démontrant les difficultés

Pour la réussite de votre parcours résidentiel, venez découvrir les avantages scalis :

■ un service de qualité

■ pas de frais d'agence

■ un loyer attractif

■ pas de frais de dossier

■ une aide à l'installation

■ financement du dépôt de garantie

■ un service de proximité

■ une prise en charge du dossier APL